



Formation diplômante

Niveau 5

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

➔ OBJECTIFS

Cette formation ouverte sur le monde agricole dans sa diversité et adaptée aux spécificités des zones périurbaines donne une formation générale solide (Bac+2) et une formation professionnelle polyvalente.

📄 CONTENU

- **Traitement des Données et Informatique** : Traitement de données, technologies de l'information et du multimédia
- **Enseignement socioculturel** : Accompagnement projet, techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation, langue vivante (anglais), organisation économique, sociale et juridique
- **Environnement Économique** : Diversité des agricultures et politiques publiques agricoles, agriculteurs, environnement professionnel et territorial
- **Enseignements Scientifiques et Techniques** : Gestion économique et financière de l'entreprise agricole. Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole. Entreprise agricole, produits agricoles et marchés. Stratégie de l'entreprise agricole, fonctionnement d'un agroécosystème, conduite de systèmes biotechniques, construction d'un système biotechnique innovant
- **Module d'Initiative Locale** : Multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine et circuits courts
- **Éducation physique et sportive**
- **Enseignements pluridisciplinaires**

🏠 MÉTIERS VISÉS

- Agriculteur - chef de culture
- Technicien ou technico-commercial en organismes coopératifs ou privés
- Technicien en organisme agricole
- animateur de développement rural
- Conseiller en développement local et maîtrise de l'environnement
- Coopération à l'étranger, enseignement
- Conseiller en centre de gestion (après poursuite d'études)
- Conseiller en Chambre d'Agriculture
- Banques, assurances

👤 PUBLIC, PRÉREQUIS et CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 à 30 ans
- Être en possession d'un baccalauréat suivant : général (S, ES), technologique (STAV, STAE, STPA), professionnel (CGEA, CGEH, Agro-équipement)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Effectif : 16 maximum

« Nos plus »

- Nombreux travaux pratiques sur l'exploitation agricole
- Exploitation modèle de transition agroécologique
- Formation adaptée à l'agriculture périurbaine et à la commercialisation en circuits courts
- Un suivi individualisé des apprenants



L'entreprise doit être une exploitation agricole pratiquant un raisonnement de gestion avec pour objectif de rentabiliser ses activités. Elle devra proposer un système productif végétal et /ou animal.

L'apprenti devra avoir accès à la comptabilité de l'exploitation pour réaliser un diagnostic économique et financier.

Ce dernier présentera à l'examen deux documents :

- Un rapport de stage
- Un dossier

L'apprenti participera aux différentes activités de l'exploitation, fera preuve d'initiative et secondera le maître d'apprentissage dans la conduite de son exploitation.

Pendant la formation, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son niveau de formation.



POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS en 1 an dans une autre spécialité
- Certificat de spécialisation (formation 6 mois)
- Licences Professionnelles
- Écoles d'ingénieurs
- IHEDREA : Institut des Hautes Études de Droit Rural et d'Économie Agricole
- DPECF, DECF, Expertise Comptable.
- Ingénierie de l'Espace Rural (entrée en 3^e année après une année dans la vie active)

ÉVALUATION - VALIDATION DU DIPLÔME

Le diplôme s'obtient :

- **Pour moitié, sous la forme du contrôle en cours de formation (CCF)**
- **Pour moitié, sous la forme de trois épreuves terminales** organisées en fin de formation :
 - une épreuve d'expression française et culture socio-économique,
 - une épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel comprenant la soutenance du rapport de stage
 - la soutenance d'un dossier présentant deux situations professionnelles vécues en entreprise
- Possibilité de valider des blocs de compétences : non

• Taux de réussite aux examens : 83 %
 • Taux d'insertion professionnelle : 95 %
 • Taux d'appréciation des bénéficiaires : 88,88 %

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates

Début de formation : 29 août 2022
 Durée : 24 mois à partir de la date de signature du contrat d'apprentissage.

Hébergement et restauration

possibles sur le site (en sus).

Accessibilité handicap : accès possible en fonction du handicap. Nous contacter

TARIFS et FINANCEMENTS

- 8 391 €
- Formation prise en charge intégralement par les OPCO

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES et ALTERNANCE

- **1 400 heures de formation**
- Enseignement théorique en salle et TP sur l'exploitation agricole plus visites à l'extérieur
- Les heures de formation sont modulables en fonction du profil du candidat
- **Rythme de l'alternance**
 15 jours en entreprise
 15 jours au CFA (environ)
- **Par an :**
 - Entre 19 et 21 semaines en centre
 - Entre 26 et 28 semaines en entreprise
 - 5 semaines de congés payés
- **Possibilité de valider un BTSa ACSE en un an si vous avez un autre BTS**

MODALITÉS D'ENTRÉE en FORMATION

- Sélection sur critères : pertinence du projet personnel et professionnel et étude du dossier scolaire
- Inscription possible jusqu'au mois de novembre si l'effectif n'est pas atteint et sous réserve d'un contrat d'apprentissage



Vous pouvez faire une demande de préinscription sur le site de la Bergerie nationale.

www.bergerie-nationale.educagri.fr/pole-formation/

Après étude de votre dossier, un positionnement au centre de formation sera réalisé.

